

C'est parti pour le Grand Paris

— Le déploiement des chantiers va s'intensifier. Près de neuf milliards d'euros de commandes sont programmés cette année.

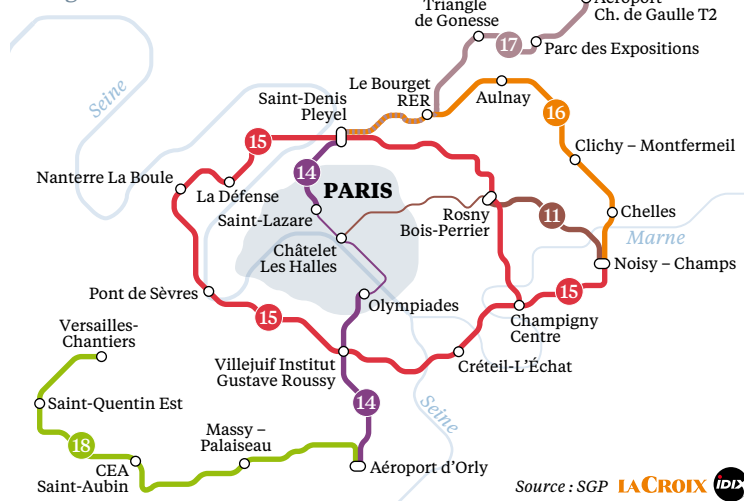
Pour beaucoup de Franciliens, le Grand Paris va commencer à devenir quelque chose de tangible, avec le lancement de nombreux chantiers. Les travaux de la future ligne 15 Sud du métro, qui reliera Noisy-Champs au Pont de Sèvres et sera la première construite, ont déjà démarré. D'ici à la fin de l'été, 14 des 16 nouvelles gares et 32 ouvrages annexes seront en chantier.

Les grands groupes de BTP sont dans les starting-blocks. Hier, un groupement piloté par Vinci s'est vu attribuer le cinquième lot de génie civil de la ligne 15 Sud, pour un montant de 926 millions d'euros. Il y a trois semaines, le quatrième lot, d'à peu près le même montant, avait été attribué à Bouygues. Au total, près de 9 milliards de travaux vont être engagés cette année, sur une enveloppe totale de 28,3 milliards d'euros, avec notamment les premiers lots de la future ligne 16 qui seront annoncés à l'automne.

Et ce n'est qu'un début. Le Grand Paris Express prévoit la création

Le Grand Paris Express

Les lignes à construire avant 2030



Source : SGP IACROIX IDIX

de quatre lignes de métro autour de la capitale et le prolongement de deux lignes existantes (soit au total 200 kilomètres) ainsi que la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers, avec des dizaines de milliers de logements.

L'impact économique s'annonce énorme. Une étude de la chambre de commerce évalue un surcroît d'activité d'une centaine de milliards d'euros d'ici à 2030. « Le Grand Pa-

ris est un projet unique en Europe par son ampleur. Pour un ingénieur, c'est le genre de chantiers que l'on rencontre une fois dans sa vie », souligne Xavier Huillard, le PDG de Vinci.

L'objectif affiché par toutes les parties est, en tout cas, d'engager des « travaux exemplaires ». En novembre, une charte a été signée entre la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) et la Société du Grand Paris (SGP) pour « promouvoir des bonnes pratiques » et la priorité

donnée à « l'emploi local ». « À ce niveau-là, c'est une première », estime Olivier Garrigue, secrétaire général de la Fédération des travaux publics d'Île-de-France.

Sur chaque chantier, par exemple, 5 % du volume d'heures devra concerner des publics éloignés de l'emploi. Pour tous les marchés, 20 % du travail devra être exécuté par des PME, soit deux fois plus qu'habituellement. La mise en place d'une économie circulaire des déblais de chantiers est également prévue.

Cette année, un nouveau chantier s'ouvre aussi pour la Société du Grand Paris. Elle va emprunter pour la première fois sur les marchés afin d'assurer une partie de son financement, l'autre part provenant de recettes fiscales, avec une taxe sur les bureaux et les commerces. L'établissement public empruntera 700 millions en 2017, puis 2,3 milliards en 2018 et 3,8 milliards en 2019. Ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle en cette période de remontée des taux.

Jean-Claude Bourbon